



Demande de financement pour l'organisation du Book Bash Canadian Children's Literature Festival

Date limite : 17 octobre 2022

À PROPOS DU FESTIVAL BOOK BASH

Le Muller Scholastic Endowment Fund for Canadian Children's Literature a été créé dans le but de promouvoir l'œuvre des auteurs et des illustrateurs canadiens. Le **Book Bash Canadian Children's Literature Festival**, dont la première édition a eu lieu à Toronto en 2010, a pour objectif de réunir les auteurs et les illustrateurs canadiens, et les enfants de tous âges, ainsi que leur entourage, afin de célébrer la littérature jeunesse et le plaisir de lire. L'intention de la Dotation est de faire en sorte que le Festival soit, tous les deux ans, organisé dans une autre région du Canada. La Bibliothèque publique de Toronto organisera le Festival les autres années.

Le Festival Book Bash est un festival amusant et gratuit, qui offre aux enfants une programmation variée et de nombreuses activités avec des auteurs et des illustrateurs jeunesse canadiens. L'objectif du Festival est de faire de l'alphabétisme une chose amusante, d'insuffler aux enfants l'amour de la lecture et de leur faire apprécier les auteurs, les illustrateurs et les artistes canadiens.

Le Festival doit donc promouvoir :

- l'appréciation de la littérature jeunesse canadienne;
- la conscience de la valeur et de l'apport social de la littérature jeunesse canadienne et de la littérature jeunesse au Canada;
- la valorisation de la littérature jeunesse au sein des familles;

Le Festival peut être un événement autonome. Il peut aussi être intégré à un événement existant, à condition que la promotion du Festival se fasse sous sa propre image de marque et en tant que composante autonome de l'événement existant. Dans l'éventualité où le Festival serait associé à un événement existant, ce dernier devrait contribuer à faire connaître le Festival et avoir un effet positif sur sa fréquentation.

Le projet est administré par la Fondation de la Bibliothèque publique de Toronto et la Bibliothèque publique de Toronto. La Bibliothèque publique de Toronto a élaboré un modèle pour le Festival, et celui-ci devra être adopté par les bibliothèques souhaitant organiser l'événement.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles tous les réseaux canadiens de bibliothèques publiques en dehors de la Ville de Toronto. Les organismes tiers souhaitant présenter leur candidature doivent le faire en partenariat avec un réseau canadien de bibliothèques publiques.

Le Festival doit être ouvert au grand public et gratuit. Au moins un auteur ou un illustrateur invité au Festival doit venir d'une autre province que celle dans laquelle le Festival est organisé.

Les projets soumissionnaires doivent être déposés au plus tard le 17 octobre 2022. L'événement devra avoir lieu au cours de l'année civile 2023.

DÉPENSES ADMISSIBLES ET MONTANT DE LA SUBVENTION

Le financement contribue à défrayer les coûts directement associés à l'organisation du **Book Bash Canadian Children's Literature Festival**, notamment les cachets et les honoraires ainsi que les frais de déplacement, les frais de production et techniques, ainsi que les dépenses de publicité frais de conception, et de marketing.

Montant de la subvention offerte : jusqu'à concurrence de 20 000 \$

PROCESSUS DE DEMANDE

Les candidats doivent remplir le formulaire de demande et fournir toute la documentation connexe demandée.

Les candidats doivent remplir le formulaire de demande de la manière la plus exacte possible et fournir tout autre document exigé. Il est obligatoire de remplir toutes les sections du formulaire et celui-ci doit être signé par deux dirigeants de l'organisme (ou des organismes) soumissionnaire(s).

Les candidats doivent soumettre leur demande par courriel, en format PDF, au plus tard le 17 octobre 2022. Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que la demande est complète et de nous l'expédier dans les délais.

Les demandes complètes seront évaluées par un comité de sélection.

NOTIFICATION

Le candidat retenu sera avisé le 31 octobre 2022. Seul le candidat choisi sera notifié.



CONDITIONS DU FINANCEMENT

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANISME RÉCIPiendaIRE

Si votre organisme est choisi pour organiser l'édition 2023 du Festival, vous devrez signer la Convention du récipiendaire de subvention, dans laquelle vous vous engagerez à :

- vous assurer du contenu canadien;
- vous assurer de la participation au Festival d'au moins un auteur ou un illustrateur venant d'une province autre que la vôtre;
- respecter les lignes directrices fournies quant à l'image du marque du Festival;
- respecter les lignes directrices fournies quant au programme du Festival;
- respecter les lignes directrices en matière de dépenses;
- faire la promotion du Festival dans votre région;
- soumettre à la Fondation de la Bibliothèque publique de Toronto un rapport final (un modèle sera fourni), au plus tard soixante (60) jours après la tenue du Festival, comprenant :
 - un compte-rendu de l'utilisation des fonds;
 - des copies du matériel publicitaire, des coupures de presse, etc.;
 - un compte-rendu des résultats quantitatifs et qualitatifs;
 - des photographies du Festival;
- fournir sur demande une copie des reçus pertinents
- contactez Toronto Public Library si vous avez des questions pendant le processus de planification.

RESPONSABILITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE TORONTO

L'organisme gagnant recevra un cahier de mise en marché, des modèles et un manuel contenant des conseils et des tuyaux sur la façon de s'y prendre pour faire du Festival un succès.

RESPONSABILITÉS DE LA FONDATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE TORONTO

La Fondation évaluera les candidatures et elle avisera l'organisme gagnant. La Fondation aidera aussi le gagnant à respecter les lignes directrices quant à l'organisation du Festival, comme il est expliqué ci-dessus.